

MAG

Le Communautaire

Magazine
d'infos
du territoire
HIVER 2022 - N°27

UN TERRITOIRE AU SERVICE DES HABITANTS





JEAN-CLAUDE SAUVIER

Président de
la COMCOM
Maire de
Laburgade

NOUVEAU !

Non, il ne s'agit pas du Beajolais mais du journal « Le Communautaire ».

La Communauté de Communes du Pays de Lalbenque-Limogne prend de plus en plus de compétences suite à un désengagement de l'Etat d'une part, mais aussi depuis la réforme territoriale mise en place en 2017.

Ainsi, urbanisme, instruction des droits des sols (permis de construire, CU...) Espace France Services, Petites villes de demain. A cela s'ajoutent différentes réformes prises par les élus communautaires au cours de l'année 2021, telles que la réforme des ordures ménagères avec la mise en place de la taxe qui remplace la redevance, la réforme de la voirie avec une meilleure gestion de celle-ci et par la même, une meilleure maîtrise de l'argent public.

La Communauté de Communes s'est parallèlement la mise en place de politiques structurantes rassemblant toutes les communes sur le périmètre plus large et donc plus adapté : tourisme, agriculture, environnement, économie, culture...

La Communauté de Communes s'engage également avec volontarisme dans des plans qui doivent dans les années qui viennent permettre à notre territoire, non seulement de se développer mais de réussir la transition énergétique et surtout de s'adapter au monde de demain notamment le PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial) qui va nous guider pour modifier en profondeur nos comportements et notre cadre de vie.

Bref, autant de changements qui, pour qu'ils soient mieux perçus, nous imposent d'avoir une meilleure politique de communication.

Cela commence par notre, votre journal « Le Communautaire ».

Un journal qui s'oriente vers un style « Magazine » plus attractif !

Un magazine varié, proche de sa population. Plus tendance que les journaux locaux traditionnels, il se démarquera grâce à son graphisme et son contenu !

Le changement attire la curiosité et l'intérêt, c'est tout le sens de ce nouveau magazine.

Meilleurs vœux à toutes et à tous !

Magazine de la Communauté de Communes du Pays de Lalbenque-Limogne

38, place de la Basculé - 46230 Lalbenque - Tél. 05 65 24 22 50
cc-pays-lalbenque@orange.fr - www.cc-lalbenque-limogne.fr

Directeur de publication : Jean Claude Sauvier - Micheline Dubois - Jennifer Sabatino

Photos : © PNRCQ - N. Blaya - Cahors Vallée du Lot - S. Royer - A. Astruc - P. Fournes - AM. Scellier - A. Cornelis - 1000 mains - Pixabay

Mise en page : Caroline Tremesaygues - Graphiste

Impression : Boissor - Luzech - **Tirage :** 5000 exemplaires sur papier couché certifié



FOCUS

P.4-7

TEMPS FORTS

P.8

LA COM COM ET VOUS

P.9

VIVRE ICI / MON TERRITOIRE

P.11

ACTUALITÉS

P.10

ÇA S'EST PASSÉ ICI



UN CHEMIN LÉGENDAIRE QUI UNIT LES HOMMES !

Le chemin de Saint Jacques de Compostelle a une valeur inestimable puisqu'il est classé au patrimoine mondial de l'Unesco depuis 1998, en particulier le tronçon Bach-Cahors.

Ce chemin légendaire qui unit les hommes est emprunté par des myriades de cheminants en partance pour Saint-Jacques de Compostelle ou autre, depuis un millénaire.

Etant héritiers et gardiens, nous devons l'entretenir et le mettre en valeur !

C'est ce que fait l'association «1000 mains à la pâte» depuis 2015.

Tous les ans, le premier samedi d'octobre, des centaines de bénévoles viennent donner une journée de leur temps pour cette tâche, non seulement symbolique, citoyenne, mais aussi pratique.

En Octobre dernier ...

276 participants organisés en 37 équipes, ont restauré 434 m de murs, reconstruit plusieurs dizaines d'éboulements, débroussaillé 10 674 m, démoussé 357m, réalisé 13 saignées.

Côté patrimoine, une cabane a été restaurée grâce au savoir-faire d'une équipe compétente, 2 bancs ont été posés, 1 siège et un remarquable **banc incorporé dans un mur**.

Un travail récompensé !

Au fil des ans, tout le travail qui a été fait ne manque pas d'impressionner les marcheurs qui nous adressent parfois des remerciements qui nous confortent dans notre tâche.

Cette réussite a été possible grâce à l'action de tous ces bénévoles autour de l'association et avec le soutien de la Communauté de Communes de Lalbenque-Limogne, du Département du Lot, des adhérents et partenaires locaux.

EN SAVOIR +

Rendez-vous à toutes les bonnes volontés pour 2022 (contact@millemain.org).
«1000 mains à la pâte» !



Entretien du chemin de St-jacques-de-Compostelle

GÉOPARC MONDIAL : DES EXPERTS DE L'UNESCO SUR NOTRE TERRITOIRE

En octobre, le Parc Naturel Régional a accueilli deux experts de l'UNESCO pour évaluer les actions menées dans le cadre du label Géoparc mondial.

Pour conserver le label attribué en 2017 arrivant au terme de ses quatre années de validité, le Parc doit montrer les actions et projets menés depuis sa labellisation.

VISITES DES INCONTOURNABLES

Les phosphatières du Cloup d'Aural, site d'intérêt scientifique et paléontologique exceptionnel, a grandement contribué à la labellisation du territoire. **Les experts y ont découvert les nouveaux aménagements réalisés par la Communauté de communes** avec l'appui du Parc pour mieux accueillir les visiteurs.

Ce fut aussi l'occasion de leur présenter la future maison de la Réserve naturelle nationale d'intérêt géologique du Lot, qui constituera un nouveau lieu d'accueil et de sensibilisation du public.

Les autres visites les ont emmenés à la phosphatière du Mas de Dégot à Bach, qui a fait l'objet d'un chantier de dépollution en 2020 ; au tout nouveau sentier karstique de Crégols qui permet d'aller découvrir l'igüe du même nom ; et à la coupe géologique de Calvignac, récemment aménagée pour le public.

DES IMPRESSIONS TRES FAVORABLES

Les experts se sont dit impressionnés par les réalisations vues au cours de leurs trois jours d'évaluation. La décision officielle de l'UNESCO ne sera connue que début 2022.

Le PNR remercie chaleureusement tous les acteurs, élus locaux et habitants, qui ont contribué au bon déroulement de cette visite.



Visite des experts de l'Unesco



Action RDVJ & Médiathèque intercommunale

UNE LECTURE QUI PREND VIE CHEZ LES ADOLESCENTS !

En Octobre dernier, dans le cadre du dispositif « Lecture Vivante en Bibliothèque », la médiathèque et l'ALSH RenDez-Vous Jeunes (RDVJ) ont proposé une action en direction des adolescents.

Cette soirée était animée par Jérôme BORDAS de la Cie Chipolata autour du texte de Magyd Cherfi « La Trempe ».

11 jeunes de 12 à 15 ans, accompagnés par l'équipe du RDVJ et la responsable de la médiathèque ont pu participer à la lecture de ce texte et à une animation en théâtre forum.

Une belle occasion de mobiliser les adolescents autour d'une proposition artistique et de leur faire découvrir la médiathèque et la pratique théâtrale d'une manière différente.

A suivre : un futur projet d'escape Game à la médiathèque !

ASSOCIATION FONCIÈRE PASTORALE

ET POURQUOI PAS VOS PARCELLES À DISPOSITION DES ÉLEVEURS ?

Le 6 juillet 2021, les propriétaires de l'**Association foncière pastorale** (AFP) libre de Crégols-Lugagnac ont mis en place des panneaux sur les chemins afin d'informer les promeneurs de leurs actions en faveur du pastoralisme.

Créée en 2017 avec l'appui du Département, du Parc naturel régional des Causses du Quercy et des communes de Crégols et Lugagnac, l'association permet aux propriétaires volontaires de mettre leurs parcelles à disposition d'une association d'éleveurs, « Les Caussignols », pour le pâturage de leurs troupeaux.

L'AFPL DE CRÉGOLS - LUGAGNAC, UN EXEMPLE À SUIVRE !

Cet automne, son président Lilian Boulpiquante a accueilli le « groupe moteur » de Saint-Sulpice, qui porte l'élaboration d'un projet similaire en vallée du Célé. En expliquant le fonctionnement de l'association des propriétaires et les relations avec les éleveurs, il a fait en sorte que l'expérience acquise à Crégols et Lugagnac puisse servir à d'autres acteurs.

Mais la diffusion des savoirs locaux ne s'arrête pas là : cet été, le témoignage du président de l'AFPL était enregistré lors du tournage d'une courte vidéo. Il s'agissait cette fois de mettre en avant les pratiques pastorales expérimentées par les éleveurs présents dans sept Parcs naturels du Massif central, dont celui des Causses du Quercy.

UN AUTRE PROJET ÉMERGE ...

Des échanges sont en cours entre le Département du Lot, le Parc et les communes de Concots et d'Esclauzels pour élaborer un nouveau projet de reconquête des espaces embroussaillés ! Il existe aujourd'hui 20 AFPL dans le Lot, ce qui a permis de construire une méthode de travail robuste avec l'appui d'une équipe technique efficace et in fine de repousser le risque incendie, retrouver des paysages plus ouverts, favoriser la biodiversité et offrir de nouvelles capacités fourragères aux éleveurs.



Installation collective du premier panneau d'information sur l'Association foncière pastorale de Lugagnac Crégols

AU CŒUR DE ...



Jean-Claude SAUVIER, président CCPLL, Thierry Pélissier, conservateur de la réserve nationale naturelle et Cathy Marlas, présidente du PNRQ

Les phosphatières du cloup d'Aural

UNE PRÉSENTATION COMMENTÉE AVEC PASSION !

Le vendredi 26 Novembre 2021, l'ensemble des élus du conseil communautaire se sont réunis sur le site des Phosphatières du Cloup d'Aural à Bach. Le personnel de l'Office de Tourisme « Cahors vallée du Lot » gestionnaire du site et le parc naturel régional des Causses du Quercy avec la réserve naturelle nationale ont présenté et illustré les richesses insoupçonnées des Phosphatières.

Mondialement reconnues, les Phosphatières du Quercy sont un merveilleux patrimoine de l'évolution de la vie sur des millions d'années. Des animaux préhistoriques uniques ont été découverts localement au coeur des phosphatières.

Nous avons accueilli près de 13 000 visiteurs en 2021. (12 962 pour être exacte)

Le site a été ouvert du 19 mai au 7 novembre. Malgré une ouverture décalée cette année encore à cause du 3^e confinement, nous atteignons presque le niveau de fréquentation avant Covid en 2019 et dépassons le chiffre d'affaires réalisé à l'époque.

La clientèle groupes et scolaires est en diminution par rapport à une année «classique» comme sur de nombreux sites touristiques de la destination. Cela a été en grande partie compensée par la clientèle individuelle. On espère pour 2022 une ouverture «normale» avec un accueil des groupes dès le mois de mars et une saison grand public dès le mois d'avril jusqu'à début novembre.



UN POTENTIEL À VALORISER !

Consciente de ces richesses, la communauté de communes du pays de Lalbenque-Limogne a lancé un projet ambitieux afin de valoriser et développer le potentiel touristique des Phosphatières du Cloup d'Aural avec un objectif de rayonnement économique sur l'ensemble du territoire pour tous les acteurs du tourisme.

Dans ce cadre, le regroupement d'architectes Orliac a présenté son projet, qui a été retenu par les membres du jury du concours d'architectes qui avait été lancé début 2021.

Ce projet de valorisation va voir naître un bâtiment d'interprétation pour la fin de l'année 2023.



BIEN VIVRE

PARENTS, ON VOUS ECOUTE !

En partenariat avec la CAF dans le cadre de la Convention Territoriale Globale (CTG), **de nombreux parents ont exprimé leur besoin et leur envie de les partager.**

La Communauté de Communes a invité les parents à **participer à une réflexion pour soutenir la parentalité.**

Après une communication lancée sur l'ensemble du territoire, un groupe de parents s'est réuni et des actions ont pu être discutées pour une mise en œuvre concrète.



www.cc-lalbenque-limogne.fr

Si vous êtes parents et que cette démarche participative vous intéresse

contactez-nous
05-65-24-60-47.



COMMENT TROUVER LE BON INTERLOCUTEUR ? QUI FAIT QUOI ?

La Communauté de Communes s'occupe uniquement de l'élaboration ou de la modification des documents d'urbanisme, c'est-à-dire le zonage et le droit du sol qui s'y applique. A ce titre, elle est donc compétente pour élaborer le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

Mais les permis et autres demandes d'autorisations ne transitent pas par la communauté de communes. La Mairie est compétente pour la délivrance des autorisations d'urbanisme : c'est le maire qui délivre les permis de construire, les certificats d'urbanisme, les déclarations préalables, etc.*

**exception faite pour Belmont-Sainte-Foi, Concots, Saillac et Saint-Martin-Labouval qui n'ont pas de document d'urbanisme et c'est donc le préfet qui est compétent.*

Le service instructeur, composé de techniciens, apporte son expertise aux maires pour les aider dans leurs prises de décision concernant les demandes d'autorisation d'urbanisme. Aujourd'hui ce sont les services de la préfecture (DDT) basés à Cahors qui instruisent pour le compte des mairies, mais à partir du 1er janvier 2022 la communauté de communes se dotera de son propre service instructeur.

TAXE GEMAPI

GEMAPI un outil pour l'adaptation du territoire aux changements climatiques.

Ses objectifs :

- ✓ La préservation et la reconquête de la qualité des milieux aquatiques,
 - ✓ La gestion du risque inondation
- Après le temps de la recherche de partenariat, le moment est venu de déployer des actions concrètes, cohérentes et efficaces pour nos cours d'eau.

Par exemple :

Deux projets de restauration de milieu sont à l'étude sur les communes de Cénevières et de Crégols.

Financement :

Ces actions se feront sur la base de programme pluriannuel, le Conseil Communautaire a pris la décision d'instaurer une taxe dédiée, dites **Taxe GEMAPI**, pour un montant annuel de 35 000€ (environ 3,5€/habitant). Elle sera prélevée sur les taxes foncières, d'habitation et sur la cotisation foncière des entreprises.



QUESTIONS FRÉQUENTES

✓ Je suis un particulier et j'ai un projet de construction ou de rénovation, ou projet professionnel qui implique un projet de construction ou de rénovation **dans l'immédiat** :
Je m'adresse à la mairie. Si la mairie m'informe que cela n'est pas possible actuellement à cause du document d'urbanisme actuel de ma commune, je formule une demande écrite dans le registre de concertation du PLUi pour demander à ce que cela soit possible dans le futur document d'urbanisme.

✓ Je suis un particulier et j'ai un projet de construction ou de rénovation, ou j'ai un projet professionnel qui implique un projet de construction ou de rénovation à **moyen terme (après 2023)** :

Je formule directement une demande écrite dans le **registre de concertation du PLUi** pour demander à ce que cela soit possible dans le futur document d'urbanisme.

✓ J'ai une question concernant les droits à construire **actuellement sur mon terrain** :

Je m'adresse à la mairie.

✓ J'ai une question ou des remarques concernant le **Plan Local d'Urbanisme Intercommunal** :

Je m'adresse au service urbanisme de la communauté de communes.



Présentation de la réhabilitation d'une grange en salle culturelle à Esclauzels

L'AVANCÉE DU PLUI

Depuis avril 2021, les élus élaborent le zonage, c'est-à-dire le classement des parcelles en zones urbaines (bourgs et hameau existants), agricoles, naturelles, et constructibles. Ce travail doit respecter un certain cadre réglementaire et beaucoup de paramètres doivent être croisés (enjeux agricoles, environnementaux, paysagers, proximité des réseaux, etc.). Le zonage doit aussi garantir un juste équilibre de répartition des logements à produire et des surfaces à construire entre les 23 communes de la collectivité. En 2022, les élus plancheront sur les règles de construction de chacune des zones citées précédemment, en visant une application du PLUi fin 2023.

À NOTER :

le PLUi est actuellement en cours d'élaboration, toutes les pièces du dossier ne sont pas encore terminées. Mais vous pourrez le consulter dès que l'ensemble des pièces seront prêtes à être présentées à l'enquête publique, c'est-à-dire fin 2022 (calendrier indicatif).

En attendant, vous pouvez déposer vos observations et demandes :

- ✓ Sur le registre papier disponible dans votre mairie, ou bien à l'accueil de la communauté de communes à Lalbenque
- ✓ Sur le registre électronique à l'adresse suivante : concertationplui@ccpll.fr

LE PRÉFET ACCOMPAGNE NOTRE TERRITOIRE

Accueilli par le Président et les vice-présidents de la Communauté de Communes, Monsieur le Préfet, accompagné par le Secrétaire Général, sont venus le 05 octobre 2021 à la rencontre de notre Communauté.

UNE MATINÉE REMPLIE D'ÉCHANGES !

Les locaux de la maison communautaire avec l'aménagement des locaux de la maison France Service et la superbe réhabilitation d'une grange en salle culturelle à Esclauzels ont été présentées.

C'est l'occasion pour les élus de souligner l'accompagnement significatif des aides financières de l'Etat sur ces projets. Mr le Préfet a mis en exergue cette complémentarité de l'Etat pour le développement de notre territoire aux Phosphatières du Cloup d'Aural . Les élus ont présenté le projet de valorisation, pour lequel M.le Préfet s'est engagé à déplaçonner les aides classiques de l'Etat au regard de l'ambition du projet et de sa dimension économique-touristique pour le territoire.

VENTE DE TERRAIN

À LA ZONE D'ACTIVITÉ À LIMOGNE

La Communauté de Communes a vendu des terrains afin de **développer de nouvelles activités** sur la zone d'activité intercommunale à Limogne.

En 2022, devrait voir le jour, la location de box, un magasin d'espaces verts avec la réparation de petit outillage tondeuses, motoculture et un magasin de contrôle technique auto/moto. Il reste des terrains encore à la vente, au **prix de 3,76 € HT**.



Pour tout renseignement appeler au 05.65 24 22 50.

Des travaux importants ont été réalisés à l'accueil de la maison communautaire de Lalbenque.

TRAVAUX : 63 000 € HT
DETR : 24 872 €

DU RENOUVEAU À LA MAISON COMMUNAUTAIRE DE LALBENQUE !

A la Maison Communautaire de Lalbenque, **l'espace d'accueil a été rénové** pour répondre aux besoins du plus grand nombre. Au Rez-de-chaussée de la Maison Communautaire, vous pourrez toujours bénéficier de l'offre de la Médiathèque intercommunale et de l'OT.

Depuis le 1er novembre, retrouvez également dans le même espace, **l'Espace France Services** et la Maison des Solidarités du Département (MSD) et bénéficiez ainsi d'une offre de services élargie :

- ✓ Aide dans les démarches administratives : emploi, santé, impôt, famille, logement, accès aux Droits, retraite, déplacement.
- ✓ Accès à un ordinateur connecté en libre accès avec un accompagnement si besoin
- ✓ Animation d'ateliers numériques
- ✓ Permanences de travailleurs sociaux (assistante sociale, conseillère en économie social et familial, suivi RSA...)
- ✓ Rendez-vous organisés avec de nombreux partenaires : défenseur des droits, pôle emploi, CAF ou UDAF, MSA, association d'insertion Quercy Contacts, ADIL...



Les MSAP (Maison Service aux Publics) ont été labellisées par l'Etat : **Espace France**

Services. Ces structures consolident ainsi leur offre sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays de Lalbenque-Limogne.

ESPACES FRANCE SERVICES SUR LE TERRITOIRE :

LALBENQUE - Maison Communautaire
38 place de la Bascule 46230 LALBENQUE
Lundi à jeudi : 9h - 12h / 14h - 17h
Vendredi : 9h - 12h / 14h - 15h
05.65.24.22.55 - franceservices@ccpll.fr
<https://www.cc-lalbenque-limogne.fr>



Maison communautaire de Lalbenque

DE NOUVELLES ARRIVÉES À LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

La COMCOM est au service de la population de ses communes membres.

Face au besoin d'accompagnement des nouvelles compétences, l'intercommunalité se structure afin de rendre un service public de qualité.

L'attractivité est au cœur de notre volonté de projet de développement de territoire.

Mme Frédérique Cassaigne a été recrutée pour accompagner l'appel à projet de Petites Villes de Demain.

EN 2022 !

• **Un conseiller numérique.**

Un nouveau recrutement est prévu pour proposer des ateliers de découverte et de familiarisation de l'environnement de l'informatique.

• **Un nouveau service instructeur.**

A ce jour, ce sont les services de la préfecture (DDT) qui assistent les mairies pour instruire les demandes d'autorisation d'urbanisme. Ce service est fermé depuis le 31 décembre 2021.

• **2 Communautés de Communes mutualisent leurs moyens !**

Pour pallier à cette fermeture, la Communauté de Communes de Lalbenque-Limogne et la Communauté de Communes du Quercy Blanc (Castelnau-Montratier/Montcuq en Quercy Blanc) créent un service instructeur commun. Il sera basé dans les locaux de la mairie de Montdoumerc.

Mme Claudia Machado a été recrutée en tant qu'instructrice des autorisations d'urbanisme.

++ Cela ne changera rien aux procédures habituelles : les mairies restent les guichets uniques pour toute demande d'autorisation d'urbanisme, et ce seront toujours les maires qui seront compétents pour leur délivrance.

À NOTER

Attention : les instructeurs sont au service de la mairie, qui reste votre principal interlocuteur.

Le service instructeur ne recevra donc pas de public sans la présence d'un élu de la commune.



UN ALBUM JEUNESSE POUR CHAQUE NOUVEAU-NÉ EN 2021 !

13^{ème} édition de l'opération départementale Premières Pages : **Du 10 mars au 25 juin 2022**, les familles lotoises qui ont accueilli un nouveau-né en 2021 sont invitées à venir retirer un album jeunesse : à la médiathèque intercommunale, au Relais Petite Enfance, à la micro-crèche ou dans les autres structures partenaires de l'opération Premières Pages...

L'album primé cette année est « **premier bonjour** » de Claire Lebourg et Mickaël Jourdan aux éditions du Rouergue.

Opération labellisée par le Ministère de la Culture, copilotée par la Bibliothèque Départementale du Lot (BDL) et la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), avec le soutien de la Mutualité Sociale Agricole (MSA) Midi-Pyrénées Nord et de l'association des amis de la BDL.



LES TARIFS DES ALSH ÉVOLUENT SUR LE TERRITOIRE.

L'ALSH c'est la garde d'enfants et des enjeux éducatifs importants : le vivre-ensemble, la découverte de nouvelles activités pour les enfants, la rencontre avec d'autres copains... Il est donc important, alors que de nombreuses familles connaissent des difficultés financières, de permettre à tous les enfants d'avoir accès à ce service. **Nouvelle tarification** diminution des tarifs pour les familles à bas revenus soit une baisse de 35 % sur le coût de la journée avec le repas à 1 €. **Partenariat avec la CAF** du Lot : Les familles modestes bénéficient d'une aide complémentaire d'un montant de 6 € par jour. Les niveaux de ressources qui donnent accès à la tarification sociale ont également évolué au profit des familles aux revenus moyens. La dégressivité s'applique ainsi jusqu'à 1200 € de quotient familial.



RDV sur
www.cc-lalbenque-limogne.fr/competences-et-services/enfance-et-jeunesse/

LES MARDIS C'EST JOURNÉE TRUFFES !

L'Office de Tourisme (OT) de Cahors-Vallée du Lot s'engage auprès des trufficulteurs et du Site remarquable du goût pour valoriser le marché de la truffe de Lalbenque.

Pendant tout le marché, L'OT propose une **Journée truffes** fort appétissante, **tous les mardis**.

Pour 14€ par adulte : La journée commence à 10h, avec une présentation par un professionnel de tous les aspects connus et moins connus de la truffe. En 1h30, les participants deviennent incollables. Et pour finir, les mots deviennent saveurs, grâce à une dégustation de tartines au beurre truffé : truffes d'été et truffes d'hiver, goûtez la différence !

Après un déjeuner libre (l'office de tourisme indique des adresses et menus), rendez-vous est pris au marché aux truffes à partir de 14h. La visite est libre, car depuis le matin chacun sait tout sur les us-et-coutumes du marché.

Démonstration cavage : Enfin, à partir de 15h, c'est la démonstration de cavage dans une truffière : l'art pour un chien ou un cochon de dénicher les truffes arrivées à maturité, car celles-ci se débloquent toujours au regard des novices. Mais on ne la fait pas au chien truffier et encore moins au cochon si (trop ?) gourmand de ce champignon hors du commun.

JOURNÉE TRUFFES

14€/adulte

réserve indispensable par

téléphone (05 65 31 50 08)

ou sur internet

(www.cahorsvalleedulot.com)

Les mardis à partir du 30 novembre et jusqu'à la fin du marché aux truffes de Lalbenque, fin février/début mars.



LES POUBELLES DE MES LOCATAIRES !

Dans le précédent n°, vous avez été informé du changement de mode de financement pour la collecte des ordures ménagères (voir n°26 – page 3). L'instauration de cette taxe va impliquer des changements pour les propriétaires bailleurs. En effet, ces derniers ne payaient pas la redevance ordures ménagères puisqu'elle était adressée aux occupants.

A compter de 2022, ce sont les propriétaires qui recevront la taxe pour enlèvement des ordures ménagères, avec leur taxe foncière, à charge pour eux de l'imputer sur les charges locatives.



BACH...

SI VOUS TRAVERSEZ CE VILLAGE PAR HASARD, VOUS NE LE REGARDEREZ PLUS DE LA MÊME FAÇON...

Dans ce petit village de 188 habitants, dont la traversée est souvent trop rapide, on trouve des artisans, un restaurant réputé, des services, de nombreux logeurs... Dans les prés alentours, vous ne verrez plus de brebis, de chèvres ou de vaches, elles ont laissé la place aux chevaux.

Bach... Certains le connaissent, car ils en ont fait le tour à pied ou en vélo. Ils ont photographié son petit patrimoine, hérité des anciens : **les lavoirs de l'Escabasse** et de **l'Escabassolette**, les puits anglais et romains, **les bories, murets, citernes...**

Un sentier pédagogique de 9 km autour du village, assorti de fiches illustrées et descriptives, « **Le circuit des temps géologiques** » a été borné et rénové récemment. Le parcourir, c'est comme enfile des bottes de 7 lieues, sauf que là, pas après pas, ce sont des millions d'années d'évolution que nous franchissons : plantes, micro faune, puis faune et hommes apparaissent progressivement, nous montrant que, sur l'échelle du temps, nous sommes bien peu de chose !

Bach... D'autres l'ont découvert par hasard, en cheminant sur le **Chemin de St Jacques de Compostelle**. Ils ont même emprunté (parfois sans le savoir), le **tronçon remarquable** classé au patrimoine mondial de l'UNESCO, avec, en point de départ, tout contre **l'abri Saint-Jacques** (ouvrage communautaire), un muret bâti collectivement en 2019, afin de pouvoir intégrer 3 pierres peintes par les artistes **Troubs et Baudouin**, contribuant ainsi à l'histoire du « **Chemin livre** » initié par le PNRCQ.

Mais **l'identité singulière** du village relève certainement de son patrimoine historique longtemps écarté et même, jusqu'à l'année 1999, un peu oublié sauf pour servir de décharge



publique ou comme lieu d'exercice pour les spéléos ! Passant de l'obscurité à la clarté, ce patrimoine attire aujourd'hui des milliers de visiteurs chaque année et est incarné par les **Phosphatières du Cloup d'Aural**. Cette ancienne exploitation de phosphate, ayant révélé des fossiles de l'ère tertiaire et renfermant une flore "d'ambiance tropicale", est devenue, dans un souci de préservation et de partage, un site remarquable, aménagé et ouvert au public en 2000. Géré par la Communauté de communes désormais, ce site d'intérêt géologique mondial intègre la classe des « **Géosites** ». Le trait-d'union entre l'homme, son passé, sa faune, sa flore, sa géologie et son climat prend vie et se dévoile lors des visites... à ne pas manquer !

D'ici quelques mois, en traversant le village, vous verrez un Bachitherium Guirounetensis une sculpture réalisée par Patrick Médéric, artiste installé à Bouziès, qui évoquera cet exceptionnel patrimoine préhistorique dans le cadre du Projet « Mon village, mon fossile ». En effet, cet animal mondialement connu des paléontologues, a été découvert sur le territoire de notre commune et son nom en découle directement.

Article réalisé par Stella Royer et AM Scellier

AGENDA CULTURELLE

Janvier à mai 2022

THÉÂTRE MUSICAL

Vendredi 28 janvier - 20h30 - LIMOGNE
LE DESTIN MOYEN
D'UN MEC FABULEUX
Laurent Madiot

OPÉRA

Vendredi 18 février - 20h30 - LIMOGNE
LE DIRECTEUR DE THÉÂTRE
Opéra de W.A. Mozart
Cie Chants de Garonne
SÉANCE RÉSERVÉE AUX SCOLAIRES
Vendredi 18 février - Après-midi - LIMOGNE

THÉÂTRE CLOWNESQUE

Dimanche 6 mars - 16h - CÉNEVIÈRES
CECI EST UN MOUTON
Cie Toupie Pôle

Saison Culturelle

PAYS LALBENQUE-LIMOGNE

MUSIQUE JAZZ

Vendredi 15 avril - 20h30 - LIMOGNE
QUARTET STIX AND STRINGS
SÉANCE RÉSERVÉE AUX SCOLAIRES
Vendredi 15 avril - après-midi - LIMOGNE

MUSIQUE DE CHAMBRE

Vendredi 20 mai - 20h30 - AUJOLS
QUATUOR VERMEEREN
SÉANCE RÉSERVÉE AUX SCOLAIRES
Vendredi 20 mai - après-midi - AUJOLS

Pour tous renseignements :
Bureaux de l'Office de tourisme Cahors-Vallée du Lot :
Bureau de **Lalbenque** : 05.65.31.50.08
Bureau de **Limogne** : 05.65.24.34.28



AUJOLS



ESPACE FRANCE SERVICES

LALBENQUE
Maison communautaire

Un **GUICHET UNIQUE** pour
faciliter vos démarches
administratives...
en quelques clics !

LIMOGNE-EN-QUERCY
La Poste

